



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 69930

#### Texte de la question

Mme Seybah Dagoma attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la question du recours à l'hôtel pour l'hébergement d'urgence des familles. Le SAMU Social a récemment publié les résultats de son étude ENFAMS (Enfants et Familles sans logement en Île-de-France), qui souligne la nécessité de trouver des solutions alternatives à l'hébergement à l'hôtel pour les familles. L'hébergement à l'hôtel peut avoir un sens dans les situations d'urgence sur le court terme, pour compenser la saturation des dispositifs d'accueil de migrants. Mais les nombreuses familles qui sont orientées vers l'hébergement à l'hôtel y restent très souvent pour de longues périodes, parfois plusieurs années. Ainsi 545 familles sont aujourd'hui hébergées à l'hôtel par le SAMU Social de Paris depuis plus de cinq années. Or les conditions de vie de ces familles sont alarmantes : 8 familles sur 10 et 2 enfants sur 3 sont dans une situation d'insécurité alimentaire, 1 mère sur 2 et 1 enfant sur 3 sont dans une situation d'anémie, 80 % des familles sont sous le seuil de pauvreté, et 30 % des mères sont en dépression (soit une prévalence 4 fois supérieure à la population générale). Le SAMU Social, dans son enquête, propose plusieurs mesures pour remédier à cette situation, et notamment le développement de l'hébergement en appartements partagés entre plusieurs familles, le développement de places en CADA ou autres dispositifs spécifiques pour les familles demandeuses d'asile, le développement d'une offre de résidences d'accueil gérées par les bailleurs sociaux ou les acteurs associatifs, ou encore l'accélération des sorties de l'hébergement en hôtel par l'accès à Solibail, à Louez solidaire, aux résidences sociales, ou au parc social. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui préciser les suites qu'elle entend donner à ces propositions.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Seybah Dagoma](#)

**Circonscription :** Paris (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69930

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Personnes handicapées

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 novembre 2014](#), page 9701

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)